

08

ACR 2019 Corse : La gestion en mode projet

Fiche technique**Secteurs**

Tous secteurs

Public

L'ensemble des salariés investis dans une gestion en mode projet et désireux de faire le point et renforcer leurs connaissances en la matière.

Directeurs, cadres, coordinateurs divers, éducateurs, paramédicaux etc ...

Durée

2 jours

Organisme de formation

➔ Institut AT TALENTS

Date limite d'inscription

21/06/2019

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Corté

Les 19 & 20 sep. 2019

Interlocuteur Unifaf**Aurélié BAUD**aurelie.baud@unifaf.fr

04 91 14 09 76

Interlocuteur OF**Anne THEULLE**anne.theulle@institut-at-talents.comtalents.com

01 42 52 35 35

Contexte

Depuis trente ans, les organisations se transforment et le travail s'intensifie. Les structures du secteur du secteur sanitaire, social et médico-social sont devenues des acteurs économiques à part entière. Ainsi, l'évolution de la législation a accompagné et impulsé une profonde mutation. En effet, les différentes lois (loi du 2 janvier 2002-2 et la loi HPST) ont modifié les modes de financement des établissements, la place occupée par l'utilisateur et sa famille, les modes d'évaluation et de contrôle des instances de tutelle, etc.

Les établissements sont encouragés à collaborer entre eux, en même temps qu'ils deviennent concurrents avec la procédure des appels à projet. L'objectif est d'étendre le champ des prestations offertes aux bénéficiaires sur un territoire donné, en tenant compte de la logique budgétaire.

Le 3 juin 2014, le rapport PIVETEAU : « Zéro sans solution » fait 131 propositions novatrices qui bouleversent le fonctionnement du secteur médico-social en privilégiant le décloisonnement, la sortie de la logique de « place », une responsabilisation de tous les acteurs pour une approche de l'utilisateur par son « parcours de vie ».

Plus récemment, la mise en œuvre progressive de la réforme SERAFIN à l'horizon 2022, affirmera encore plus fortement l'importance d'une évaluation partagée des besoins et attentes des personnes accompagnées. Cette réforme, propose, de définir plus précisément les besoins et les prestations proposées aux personnes en situation de handicap afin d'en avoir une meilleure lisibilité pour mieux en estimer les coûts.

Par ailleurs, la mission nationale « Une réponse accompagnée pour tous » pilotée par Marie-Sophie Desaulle, à la suite du rapport « Zéro sans solution » piloté par Denis Piveteau, a pour ambition de faciliter la mise en mouvement d'une démarche de co-responsabilité de l'ensemble des acteurs (ARS, Conseils départementaux, MDPH, Rectorats, gestionnaires d'établissements de santé et médico-sociaux, associations, professionnels, ...) afin de pouvoir proposer une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite. Cette démarche touche à la fois les pratiques professionnelles, l'évolution de l'offre d'accompagnement et de soins et la coopération entre institutions.

A cela s'ajoute la généralisation des CPOM et la mise en place de nouveaux modes d'allocation des ressources avec l'EPRD. A l'aide de ces deux outils, il s'agit de développer la dimension stratégique du dialogue budgétaire.

Ainsi, sur le champ des ESMSS, et notamment sur le secteur Personnes Handicapées, on assiste à un bouleversement majeur des représentations des attendus sociétaux qui vont impacter de façon massive les organisations, les modes de travail, l'évolution des métiers, les approches professionnelles en systématisant une démarche évaluative formalisée, notamment sur le champ socio-éducatif. Le travail en mode projet devient une compétence nécessaire à acquérir, lié au fait que l'accompagnement proposé aux personnes sera modulaire et flexible.

Il apparaît donc nécessaire de former les professionnels à ce mode de travail spécifique.

Objectifs

Appréhender le travail en mode projet dans le secteur social et médico-social

- 1 – Définir le travail en mode projet
- 2 – Saisir les spécificités du travail en mode projet
- 3 – Appréhender les différentes catégories de projet dans le secteur social et médico-social
- 4 – Identifier les enjeux du travail en mode projet dans le secteur social et médico-social
- 5 – Appréhender les différentes catégories de projets du secteur social et médico-social

Acquérir la méthodologie et les outils du travail en mode projet

- 1 – Comprendre la différence entre plan/programme/projet
- 2 – Identifier les outils et supports utiles à la gestion en mode projet
- 3 – Impliquer et mobiliser les collaborateurs dans la conduite de projet
- 4 – Connaître et comprendre les approches collaboratives dans le cadre de la gestion de projet

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Journée 1

☞ Définir le travail en mode projet :

- ☞ Un mode de travail adapté à l'évolution des organisations du secteur social et médico-social : développement, innovation et changement
- ☞ Les trois dimensions du projet selon l'ANESM : descriptives, projectives et stratégiques
- ☞ La dynamique des projets selon le PMBOK (Project Management Body of Knowledge)

☞ Saisir les spécificités du travail en mode projet

- ☞ Complémentarités et différences entre projet, processus et réseau
- ☞ L'articulation des projets par rapport à l'organisation traditionnelle du travail

☞ Identifier les enjeux de la gestion en mode projet dans le secteur social et médico-social

- ☞ **Au regard de l'évolution de politiques publiques** : généralisation des CPOM, nouveaux modes d'allocation des ressources et de contrôle (EPRD/ERRD), passage d'une logique de place à une logique de parcours avec le modèle Serafin-PH
- ☞ **Dans le cadre de l'accompagnement des publics** : passage d'une logique de place à une logique de parcours avec le modèle Serafin-PH, meilleure connaissance de l'offre, transversalité de l'offre d'accompagnement, recomposition de l'offre au regard des besoins
- ☞ **Enjeux managériaux et de pilotage** : une plus grande autonomie des organismes gestionnaires et une responsabilité accrue
- ☞ **Appréhender la notion de projet dans le secteur social et médico-social**

- ⇒ **Développer des innovations** : répondre à un appel à projets, créer une nouvelle activité, concevoir et mettre en œuvre une plateforme de services, réorganisation en pôles d'activité, etc.
- ⇒ **Mener des changements organisationnels** : créer un comité d'éthique, faire un diagnostic RPS/QVT, mettre en œuvre des espaces de discussion sur le travail, etc.
- ⇒ **Organiser une mission ponctuelle de façon efficace (avec commanditaire interne)** : mission d'évaluation interne, mission d'analyse institutionnelle, mission de pilotage d'un rapprochement-fusion associatif, etc.

Journée 2

- ⇒ **Comprendre la différence entre plan/programme/projet**
 - ⇒ **Formaliser le projet : le processus d'initialisation du projet**
 - ⇒ **Management du contenu du projet** : élaboration de la charte du projet (ou fiche projet), choix du chef de projet, préparation de l'argumentaire du projet
 - ⇒ **Cadrer techniquement le projet : le processus de planification du projet**
 - ⇒ **Management des délais du projet** : organigramme de tâches (WBS) estimation des ressources nécessaires aux activités, et de la durée des activités, diagramme de GANTT et réseau PERT
 - ⇒ **Management des coûts du projet** : méthodes d'estimation des coûts, construire un budget
 - ⇒ **Management de la qualité du projet** : le triangle de la performance (Qualité/Coûts/délais)
 - ⇒ **Management des ressources humaines du projet** : constitution de l'équipe projet, représentation de l'organisation (matrice RACI), impliquer et mobiliser les collaborateurs autour de la conduite de projet
 - ⇒ **Piloter l'avancement du projet : le processus d'exécution**
 - ⇒ **Management de la communication du projet** : lancement du projet, identification des parties prenantes, élaboration d'un plan de communication, les différents types de réunions, rapport d'avancement et tableau de bord synthétique
 - ⇒ **Superviser et contrôler l'exécution du projet : le processus de supervision et de contrôle**
 - ⇒ **Management des risques du projet** : matrice d'analyse des risques, suivi et contrôle des risques
 - ⇒ **Clôturer le projet : le processus de clôture (une demi-heure)**
 - ⇒ Formaliser la fin du projet et s'assurer de l'acceptation formelle des différents livrables
 - ⇒ Retour d'expérience et qualité des projets
 - ⇒ Le bilan de projet et son exploitation
 - ⇒ **Connaître les approches collaboratives dans la gestion de projet**
 - ⇒ Les méthodes Agile, Scrum, Les méthodes Six Sigmas ou Lean management, et.
- ### Méthode pédagogique
- ⇒ Apports méthodologiques, techniques et théoriques, échanges en groupe, travail en sous-groupe, étude de cas, MOOC sur la gestion de projet
 - ⇒ Remise d'outils liés à la gestion de projet

➔ Élaboration d'une fiche projet en lien avec les projets des participants